

ÉDITO

La crise politique est profonde. L'adoption du budget par le premier ministre Michel Barnier via l'article 49.3 a déclenché une motion de censure et causé la chute de son gouvernement, une première depuis 1962. La dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République a conduit à un gouvernement sans légitimité, qui s'est tourné vers l'extrême droite malgré le soutien du front républicain. Les mauvais choix budgétaires entraînent des pertes pour les retraités, les collectivités et les services publics, ce qui affecte le pouvoir d'achat et menace la croissance. Le Parti communiste français appelle à un pacte républicain et social, avec six propositions essentielles, pour répondre aux attentes des citoyens et construire des majorités autour de la justice sociale. Il est temps que le président respecte le Parlement et les Français, et engage des discussions pour défendre les intérêts du peuple.



Bien dit !

Le Président de la République doit se tourner vers la gauche pour nommer un gouvernement capable de construire des majorités et surtout répondre aux attentes des français

● Fabien Roussel
Secrétaire national du PCF



NEWS

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE

Le dernier conseil municipal a été particulièrement tendu entre un maire agressif et l'opposition. L'opposition a demandé à recevoir les documents nécessaires pour délibérer lors du conseil municipal, dès les commissions. Il est difficile, en 5 jours, de travailler sur des textes, parfois techniques, de plus de 200 pages, surtout quand on travaille à temps plein, que l'on a des enfants. Le maire n'a pas trouvé mieux que de répondre : « vous avez décidé d'être élus, vous n'avez qu'à assumer... » Lunaire ! Jacques Louiset du groupe communiste Républicain a également demandé pourquoi il y a 5 équivalents temps plein payés par la ville, alors qu'ils travaillent aux ordures ménagères, compétence de l'agglomération. Ordures ménagères qui génèrent un excédent de 700 000€, au passage jamais répercuté sur les usagers. Opacité encore et toujours ! Sur la question du parking de la Mâtre, l'opposition considère que mettre à disposition du Casino, un lieu privé, 110 places sur 270, cela équivaut à la privatisation d'une partie d'un parking censé être intégralement public. Il est problématique que les fécampois.e.s soient obligé.e.s d'aller chercher un ticket à l'accueil du Casino, dont l'activité ce sont surtout des jeux d'argent. Le maire assume et ne voit pas le problème ! Concernant les subventions attribuées à certaines associations, notamment Fécamp Grand'escale, l'opposition dénonce l'absence totale de transparence sur leur gestion et leur fonctionnement. Le maire refuse systématiquement de transmettre à l'opposition les conventions financières et d'objectifs de ces associations.

NEWS

DES INTERNES LOGÉS À TITRE GRATUIT : LE MAIRE "PAS AU COURANT" !

Lors du Conseil Municipal du 9 décembre, Jacques Louiset a questionné le Maire sur la prise en charge du logement gratuit de deux médecins internes PADHUE (Praticien A Diplôme Hors Union Européenne) au moins, travaillant à l'hôpital de Fécamp.

Une dépense qui, selon M. Louiset, devrait incomber à l'Agglo, compétente en matière de santé, et non à la ville. L'opposition n'est pas opposée à cet hébergement, mais demande que les frais soient affectés à la bonne collectivité.

Le Maire, d'abord, attribue ces dépenses au CCAS avant d'admettre ne pas savoir combien d'internes sont concernés. Curieuse méconnaissance, surtout lorsqu'on sait que le CCAS, financé principalement par la commune, est présidé par... le Maire lui-même !

Plus déroutant encore, aucune décision relative à cet hébergement n'a, de toute façon, été discutée au Conseil d'administration du CCAS. Lors de l'échange, le Maire, visiblement agacé, interrompt Jacques Louiset d'un ton autoritaire : « Si je veux... On continue si je veux ! ». Curieuse façon de dialoguer de manière sereine !

En conclusion, aucune réponse claire. Ignorance ou volonté de cacher des informations ? Les conseillers municipaux du PCF attendent des éclaircissements.



www.printempsfecampois

L'Avenir
de Fécamp

Est une publication éditée
par la section de Fécamp du PCF



Retrouvez nos anciens numéros :
www.avenir-fecamp.fr

Rappelez-vous, c'était en octobre 2023 ... La Clinique de l'Abbaye était placée en redressement judiciaire, mettant à mal la soixantaine de salariés qui restaient dans l'incertitude quant à leur avenir professionnel. Le 5 janvier 2024, le Tribunal de Commerce du Havre a validé l'offre de rachat de la Clinique par l'hôpital de Fécamp.

Dans les médias, les articles fusent. Madame la Députée de la 9ème est même congratulée se faisant alors attribuer la victoire de cette opération [avec ses acolytes du Conseil Municipal](#). Sauf qu'en coulisses, la situation réelle est beaucoup moins reluisante.

En effet, il faut savoir que lors de ce rachat, un GCS (Groupement de Coopération Sanitaire) a été créé, permettant ainsi de "récupérer" l'activité de l'ex-clinique.

Sauf que ce GCS est en réalité un établissement privé ... financé par le public !!!!

Les spécialistes exercent au sein du GCS en secteur 2, ce qui signifie qu'ils sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires... Un comble quand on sait que cet établissement vit grâce aux deniers publics !!!

L'histoire pourrait s'arrêter là ... Mais en termes d'offre de soins, il faut se contenter du minimum.

En effet, tout d'abord, le GCS ne gère les urgences qu'à la marge. Ce qui signifie qu'en cas d'appendicite en urgence, par exemple, survenant le week-end et parfois même en semaine, vous serez orientés vers un établissement de santé éloigné de Fécamp.

De même, les urgences orthopédiques ne sont pas assurées ! Ce qui oblige les patients à subir tout un périple pour trouver un établissement de santé susceptible de les prendre en charge.

Un exemple flagrant et récent de Mme A., une personne âgée de plus de 80 ans qui a chuté chez elle. N'étant pas véhiculée, elle appelle un voisin qui la dépose aux Urgences de l'hôpital de Fécamp. Elle est prise en charge par l'équipe des Urgences qui lui diagnostique une fracture au niveau du poignet. Mme A. est plâtrée. On lui demande de revoir impérativement un chirurgien orthopédique quelques semaines plus tard. C'est donc tout naturellement qu'elle se rend au secrétariat ortho du GCS qui est juste en face de l'hôpital afin de prendre un rendez-vous. Et là, grosse et désagréable surprise : elle se voit refuser son rendez-vous, le secrétariat lui indiquant que le médecin ne prend aucun patient ayant transité par les urgences de l'hôpital !!!!!!! Alors que Mme A. ne demande pas qu'on gère l'urgence puisqu'elle en vient ! Mais simplement que le médecin accepte de la voir afin de contrôler la consolidation de sa fracture. Refus catégorique.

Mme A doit donc trouver un orthopédiste qui accepte de la recevoir. Un vrai parcours du combattant car Mme A n'a plus de médecin traitant, parti à la retraite en septembre. Elle finit par trouver un orthopédiste qui accepte de la recevoir A plus de 60 km de chez elle ! Elle a donc besoin d'un bon de transport et surtout de sa radiographie du poignet... Désespérée, elle retourne aux Urgences de l'hôpital et se heurte à un premier refus : on lui indique qu'il lui est impossible de récupérer sa radio (pour info, tout examen médical appartient au patient qui peut le récupérer à tout moment en faisant la demande). Quant au bon de transport, il lui est également refusé. Devant la détresse de Mme A., un membre du personnel hospitalier finit par faire preuve d'une extrême gentillesse et empathie et parvient à lui délivrer l'indispensable bon de transport, qui permettra à Mme A. de se rendre à ce rendez-vous providentiel très éloigné de Fécamp.

Ce cas est loin d'être isolé et il est révoltant !

Comment se vanter d'avoir "sauvé" la Clinique de l'Abbaye ? Comment expliquer aux patients la situation ubuesque qui les oblige à parcourir des centaines de kilomètres alors que les spécialistes sont présents, sur place, dans un GCS qui survit grâce à l'argent du contribuable. Oui, l'établissement GCS "survit" ... Car la structure est loin d'être à l'équilibre financier. En attendant, pas de quoi s'affoler : l'argent public comble le trou !

élus contre le démantèlement de la branche fret de la SNCF

«Nous ne pouvons nous résoudre à la liquidation de l'entreprise Fret SNCF» expliquent dans une tribune le Député communiste Edouard Bénard, avec ses collègues de banc les socialistes Olivier Faure, l'insoumise Mathilde Panot, l'élue nordiste et écologiste Marine Tondelier, mais également sur ce sujet transpartisan des Députés à droite et au centre de l'échiquier politique.

«À rebours des objectifs d'augmentation de la part modale du fret ferroviaire fixés par l'Union européenne dans son pacte vert, ou encore par la France dans le cadre de ses engagements sur le climat, Fret SNCF pourrait être purement et simplement liquidé au 1er janvier 2025», expliquent-ils. La France manque cruellement d'ambition pour le transport de marchandises non polluant, sur rail, préférant laisser des millions de camions circuler sur les routes. Un scandale.



Le Député Edouard Bénard est élu de la rive gauche de Rouen

désindustrialisation • déserts médicaux
crise agricole • chômage • pauvreté

**Il faut que
ça change** !



le choix de la gauche combative

contact

- Je souhaite rejoindre le PCF Fécamp
 Je souhaite participer aux actions militantes organisées près de chez moi et rencontrer les communistes de la section locale
 Je souhaite adhérer au PCF

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Adresse postale : _____

Courrier : PCF76 - 33, Place du Général de Gaulle - 76000 Rouen

Mail : communication@pcf-fecamp.fr

Téléphone : 06 62 96 39 34